



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

OMS

Question écrite n° 56947

## Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie sur l'information parue à la page 9 du numéro 64 (janvier, février, mars 2000) de la revue d'Handicap international selon laquelle l'Organisation mondiale de la santé « prévoyait l'éradication de la poliomyélite pour l'année 2000 » mais « aujourd'hui, le virus persiste. Les situations de handicap aussi ». Il lui demande quelle est à ce jour la participation de la France à l'éradication de cette maladie et à la prise en charge des victimes de la polio, et ce qu'elle sera en 2001.

## Texte de la réponse

Le gouvernement français soutient les actions visant à prévenir les handicaps et à prendre en charge les personnes vivant avec des handicaps. Ces actions relèvent du plaidoyer - rappelons à ce propos l'engagement sans équivoque de la France dans la lutte contre les mines anti-personnel qui font une nouvelle victime toutes les 20 minutes -, de l'appui de projets proposés par des ONG telles que Handicap international ou Handicap Amérique latine, et d'actions visant à renforcer le Programme élargi de vaccination. Si, grâce aux efforts soutenus de nombreux partenaires, la poliomyélite n'est plus la source principale de handicap dans les pays en développement, son éradication reste un objectif important auquel la France contribue : 1/ En renforçant les systèmes de santé, ce qui contribue à l'amélioration de la santé de l'enfant, et en intégrant un volet visant à améliorer la couverture vaccinale des populations exposées ; 2/ En soutenant des campagnes de vaccination, avec l'appui de l'UNICEF et de l'OMS. Signalons à ce propos que, grâce à la générosité des Français, le comité français de l'UNICEF est le troisième contributeur de l'organisation, pour un montant annuel avoisinant les 200 MF ; 3/ En appuyant le programme de recherche de l'OMS sur les vaccins ; 4/ En analysant, avec les différents partenaires nationaux et internationaux, les moyens de rendre plus efficace notre appui dans ce domaine. La Mauritanie a été choisie comme pays cible sur cette question. Le projet santé avec ce pays est en cours d'évaluation, mais il a été décidé d'allouer sans attendre un montant de 500 000 FF pour soutenir le ministère de la santé dans ses efforts d'éradication de la poliomyélite. Ce sera suivi de l'élaboration d'un nouveau projet, financé sur le fonds de solidarité prioritaire répondant aux besoins des populations les plus vulnérables, dont les enfants.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Hunault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56947

**Rubrique :** Organisations internationales

**Ministère interrogé :** coopération

**Ministère attributaire :** coopération

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 22 janvier 2001, page 379

**Réponse publiée le** : 23 avril 2001, page 2403